



La Commune



Encore un mauvais coup contre l'école

Jack Lang et les " Itinéraires de découverte "

Depuis l'automne 2001, c'est officiel : les " Itinéraires de découverte " sont lancés et vont être rendus obligatoires à la rentrée 2002 en classe de 5e et à la rentrée 2003 pour les classes de 4e. Analyse.

Il s'agirait selon la prose ministérielle de " remotiver " les élèves démotivés. Derrière cette intention d'apparence louable, on découvre une réalité beaucoup plus mesquine : les élèves vont choisir entre quatre pôles. Les heures attribuées, entre onze et treize par pôle et par an, le sont aux élèves concernés, l'ensemble de la classe n'y participe pas. Les élèves venant de classes diverses sont regroupés par affinités ou volontariat. La classe elle-même se volatilise ainsi, les élèves perdant leur principal repère à l'école : leur propre classe. Quant aux horaires généraux, déjà malmenés depuis Bayrou et Allègre, les voilà uniformément réduits aux horaires planchers.

Bayrou, Allègre, Lang, continuité...

En effet, le ministre U.D.F. avait introduit en 1994, dès la 6e, des horaires variables au gré des conseils d'administration des différents collèges, à l'intérieur d'une fourchette définie. Le ministre P.S. avait embrayé avec les travaux croisés et les parcours diversifiés qui accroissaient la diversification des situations et portaient un coup supplémentaire aux programmes nationaux, seuls garants d'un accès démocratique au savoir. Et maintenant Lang assène un coup d'une violence extrême. Dans la plupart des établissements de France, la réaction majoritaire a été la méfiance, voire l'hostilité : même les enseignants les mieux disposés à l'égard des réformes exprimaient leur refus ou leur incapacité de voir comment un tel projet serait réalisable. Les organisations syndicales (S.N.E.S. et F.O.) ont publié des contributions rejetant pour de nombreuses raisons les " I.D.D. " : du risque de voir les plus indisciplinés se regrouper par affinité à celui de mettre devant le fait accompli le professeur découvrant à la fois son poste et un projet d' " I.D.D. " déjà préfabriqué par certains de ses collègues, en passant par le fait que seuls les élèves de bon niveau pourront tirer un bénéfice culturel de certaines de ces activités, de très nombreuses objections ont été adressées aux initiateurs officiels de ces plans.

Il existe des gens pour tenter l'expérience, y compris après un premier refus unanime. Il y a des pressions en ce sens, émanant des hiérarchies administratives et pédagogiques, en dépit de la liberté pédagogique reconnue par le décret du 25 mai 1950 réglementant les droits des enseignants.

" L'école de Jules Ferry n'a pas toujours existé "

Derrière ces projets on retrouve toujours les mêmes pédagogues de cabinet, tels Meyrieu, déjà à l'oeuvre sous Allègre, ce même Meyrieu qui rappelait il y a quelque temps que l'école de Jules Ferry n'a pas toujours existé " et qu'il [fallait] prendre en compte les expériences antérieures ", et même antérieures à la Convention révolutionnaire et à Condorcet. On imagine difficilement élucubrations plus réactionnaires.

Face à cette offensive, les dirigeants syndicaux réagissent bien timidement : si le SNLC-FO a affirmé son refus catégorique des I.D.D., l'action reste pour le moins discrète, et le SNES a prévu une batterie d'actions peu centralisées. Sous la pression des adhérents, le C.A. du S3 de l'Académie de Créteil appelle les enseignants à refuser la mise en place des I.D.D. à la rentrée prochaine, à faire voter dans les C.A. (qui y sont habilités) une utilisation des deux heures dégagées par les I.D.D. et de l'heure dite libre attribuant une heure aux lettres, une aux langues vivantes, ? heure aux maths et ? heure à l'histoire-géo et à exiger les dédoublements dans les disciplines expérimentales et en technologie.

Grève générale contre les IDD !

Quelle que soit la position adoptée dans chaque établissement, et compte tenu de la nature des C.A., la direction du plus gros syndicat du second degré laisse un blanc là où tout le monde attend une réponse claire : " grève générale pour le retrait des I.D.D. ", nationalement.

Peut-être le SNLC-FO la préconise-t-il ? Si c'est le cas, qu'attend-il ? Quant au Sgen, on connaît son attachement aux obscurs tâcherons de l'innovation pédagogique qui grenouillent rue de Grenelle.

Modifié le vendredi 27 janvier 2006

Voir aussi dans la catégorie **Dossiers**



Dossier La Commune de Paris 150e anniversaire

Notre journal La Commune propose à ses lecteurs deux dossiers consacrés au 150e anniversaire de la Commune de Paris : le premier, dans le numéro 127, retrace, à la lecture de La Guerre civile en... >>



Dossier santé

30 004 morts : le bilan du COVID-19 en France est le résultat de 40 ans d'attaques de l'hôpital public ! TOUS COUPABLES ET RESPONSABLES ! En France, la population paye un très lourd tribut humain,... >>



Le projet Macron de réforme des retraites en 10 questions-réponses

L'histoire de notre système de retraites par répartition, celle de sa casse, des « réformes » successives et des discours qui les accompagnent, est essentielle pour comprendre le projet Macron,... >>



Qu'est-ce que l'Union européenne ?



Première partie Nous sommes partisans de la rupture avec l'Union européenne et ses institutions. Nous militons pour l'abrogation des traités dit « européens » et inconditionnellement pour «... »

Un VRAI travail Un VRAI salaire



Comment naît le besoin d'un parti des travailleurs

« Personne ne nous représente ». Cet ouvrier de Roubaix sollicité par le Point 1 à propos des élections exprime la sensation de millions de salariés. Beaucoup de gens ne supportent plus ces... »



Pourquoi militer avec La Commune ?

Notre journal La Commune paraît depuis bientôt vingt-cinq ans. Notre site web met à disposition de tous quinze années d'archives (articles - documentation - lettres d'information -... »
